



34^e Nuit des Césars

**Fadila Laanan félicite Déborah François,
Yolande Moreau et l'équipe de « Séraphine »
pour leurs récompenses,
ainsi que toute la « délégation » belge
distinguée par de nombreuses nominations**

Fadila Laanan, la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française, félicite vivement les comédiennes belges Yolande Moreau et Déborah François pour les récompenses qu'elles ont reçues lors de la 34^e Nuit des Césars, ce vendredi à Paris.

Yolande Moreau a remporté le César de la meilleure actrice, pour son rôle dans la coproduction franco-belge « Séraphine ».

Et Déborah François a remporté le César du meilleur espoir féminin, pour son rôle dans le film français « Le premier jour du reste de ta vie ».

Fadila Laanan salue aussi toute l'équipe de « Séraphine », pour les sept récompenses remportées lors de cette 34^e Nuit des Césars. Cette coproduction minoritaire belge, cofinancée par la Communauté française, avait été nommée neuf fois pour cette cérémonie. Et elle a reçu, en plus du César de Yolande Moreau, le César du meilleur film, le César du meilleur scénario original, le César de la meilleure photo, le César de la meilleure musique, le César des meilleurs costumes et le César des meilleurs décors.

La ministre Fadila Laanan tient, par ailleurs, à saluer également tous les professionnels du secteur du cinéma de Wallonie et de Bruxelles dont le travail et le talent ont, une fois encore, été salués lors de cette 34^e Nuit des Césars, avec une vingtaine de nominations pour des artistes de la Communauté française ainsi que pour des films ayant bénéficié de coproductions minoritaires ou majoritaires de la Communauté française (voir la liste ci-dessous).

Comme elle l'avait déjà fait lors du dernier Festival de Cannes, en mai 2008, Fadila Laanan se réjouit de l'importance de cette « délégation » à la 34^e Nuit des Césars. Fadila Laanan constate qu'elle atteste, une fois encore, du fait que le dynamisme de notre cinéma se confirme d'année en année et que ses talents continuent à être largement reconnus sur la scène internationale. La ministre de la Culture et de

l'Audiovisuel y voit également le résultat de la politique de fond menée, de très longue date, par la Communauté française pour soutenir son cinéma. Ainsi que le fruit du travail de longue haleine des équipes administratives de la Communauté française, et singulièrement de celle du Centre du cinéma, qu'elle félicite également.

Fadila Laanan tient beaucoup, enfin, à associer à cet hommage les nombreux auteurs, réalisateurs, producteurs, acteurs et techniciens qui portent haut les couleurs de la Communauté française, qui sont l'honneur de notre cinéma et qui sont récompensés dans de nombreux festivals, moins médiatisés que le Festival de Cannes ou la Nuit des Césars.

Présence « belge » à la 34^e Nuit des Césars

- **9 nominations pour « Séraphine »**, coproduction minoritaire belge, dont meilleure actrice pour **Yolande Moreau**.

Meilleur film, meilleur réalisateur, meilleure actrice, meilleur scénario original, meilleur son, meilleure musique écrite pour un film, meilleure photo, meilleurs décors, meilleurs costumes.

Budget : 3.622.419 € (Part française : 3.105.468 € - 86 % ; Part belge : 516.951 € - 14 %)

Ministère de la Communauté française : 150.000 €

- **3 nominations pour « Home »**, coproduction majoritaire belge.

Meilleur premier film, meilleure photo, meilleurs décors.

Budget : 5.512.497 € (Part française : 2.505.482 € - 45 % ; Part suisse : 1.914.658 € - 35 % ; Part belge : 1.092.357 € - 20 %)

Ministère de la Communauté française : 312.500 €

- **1 nomination pour « Eldorado »**, coproduction majoritaire belge.

Meilleur film étranger

Budget : 2.288.983 € (Part belge : 1.602.288 € - 70 % ; Part française : 686.695 € - 30 %)

Ministère de la Communauté française : 482.500 €

- **1 nomination pour « Le silence de Lorna »**, coproduction majoritaire belge.

Meilleur film étranger

Budget : 4.574.321 € (Part belge : 2.319.849 € - 51 % ; Part française : 1.797.040 € - 39 % ; Part italienne : 457.432 € - 10 %)
Ministère de la Communauté française : 620.000 €

- **1 nomination pour « Julia »**, coproduction minoritaire belge.

Meilleure actrice

Budget : 6.102.958 € (Part française : 5.469.328 € - 90 % ; Part belge : 633.630 € - 10 %)

- **1 nomination pour « Les enfants de Timpelbach »**, coproduction minoritaire belge.

Meilleurs décors.

Budget : 13.154.113 € (Part française : 7.715.356 € - 59 % ; Part belge : 3.909.080 € - 30 % ; Part luxembourgeoise : 1.529.677 € - 12 %)

- **Laurent Capelluto**, comédien belge, était nommé en tant que meilleur espoir masculin pour son rôle dans le film français « Un conte de Noël ».

- **Déborah François**, comédienne belge, était nommée en tant que meilleur espoir féminin pour son rôle dans le film français « Le premier jour du reste de ta vie ».

Contact:

Pascal Sac - Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be